

## Les repères pour gérer les prairies

Somme de températures cumulées depuis le 1 <sup>er</sup> février (base 0°-18°)	250 à 350°C	500°C	700 à 800°C	1000°C	1200°C	1400°C	> à 1400°C
	Mise à l'herbe	Fin déprimage Épi à 5cm	Fauche précoce Épi à 10cm - Début épiaison	Foin précoce Début floraison	Foin moyen floraison	Foin tardif médiocre Début grainage	Grainage

## Douceur et pluie : la pousse printanière débute

Sommes de T° depuis le 1 <sup>er</sup> février et pluviométrie depuis le 1 <sup>er</sup> janvier et les 10 derniers jours.				
Sources : Chambre d'agriculture de l'Yonne et de l'Aube, d'après les données Météo-France				
Au 10 mars				
Postes	Secteur	Cumul T°	Pluie mm	Pluie 10 j
GRANDCHAMP (180 m)	Puisaye	206	119	32
PERRIGNY (207 m)	Auxerre	218	92	22
SAINT MARDS (175 m)	Pays d'Othe	218	100	19
ST ANDRE EN TP (300 m)	Avallon	201	112	32
MORVAN (400m) <i>données estimées</i>	Quarré	180		
Au 12 mars				
TROYES (126 m)	Craie	225	80	17
METZ ROBERT (150 m)	Chaourçois	216	115	31
MATHAUX (130 m)	Briennois	227	106	28

Pas de gel prévu pour les 15 prochains jours, le **pâturage des prairies portantes ainsi que le semis de prairies temporaires peuvent être envisagés.**

## Semis de prairies temporaires

La date du semis de prairies de printemps doit permettre à **l'espèce implantée d'arriver à un stade suffisamment avancé pour résister aux premières sécheresses.** Il faut cependant éviter de semer trop tôt pour **éviter les risques de destruction par le gel.** Destruction possible si les températures descendent en dessous de -3°C.

Chez nous, **l'intervalle de temps se situe entre le 15/03 et le 15/04.**

Après avoir préparé un lit de semences très fin, semer à moins d'un 1 cm de profondeur. **Privilégiez un semis de 25 à 30 kg/ha à la volée** (au moins pour la moitié de la dose) en relevant les descentes par exemple pour éviter le salissement en inter-rang.

## Mesures d'herbe

Pâturages suivis	Type de prairie	Croissance de l'herbe kgMS/Ha/jour
Lorris (45)	Temporaire	15,5
Lorris (45)	Temporaire	7,5
Douchy (45)	PT et Nat.	11
Sully-sur-Loire (45)	PT et Nat.	8,2
Saint-Privé AB (89)	Temporaire	11,3
Saint-Sauveur en Puisaye (89)	Temporaire	33,3
Saints (89)	Temporaire	23,1
Venoy (89)	Temporaire	10,3
Soumaintrain (89)	Temporaire	9,7
Vanlay (10)	Naturelle	10
Saint Thibault (10)	Naturelle	10
Chauffour-lès-Bailly (10)	PT + Nat.	10
La Villeneuve-au-Chêne (10)	Naturelle	24

Une pousse de l'herbe encore timide entre le 1<sup>e</sup> et le 10 mars malgré les 20 à 30 mm de pluie. **La croissance de l'herbe devrait s'intensifier dans la décade à venir pour atteindre 20 à 30 kgMS / Ha / jour, c'est-à-dire assez pour nourrir 1 à 2 UGB / Ha / jour.**

## Assurance prairie : ce qui change

Afin de bien comprendre le fonctionnement de l'assurance prairie et qui vient mettre fin au système de calamité agricole, vous trouverez ci-dessous une vidéo pour comprendre le fonctionnement de ce nouveau dispositif :

Cliquez sur l'image ci-dessous

